

MINISTERE DES TRANSPORTS

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

COMMUNIQUE DU MINISTERE DES TRANSPORTS
RELATIF A LA RECRUDESCENCE DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Depuis quelques semaines, il est constaté une recrudescence des accidents graves de la circulation. Le samedi 20 avril 2024, c'était à Koun-Fao avec 13 tués et 09 blessés ; et ce samedi 27 avril 2024, c'est encore à Abengourou et à Abidjan, sur l'axe Adjamé-Yopougon, que nous enregistrons d'autres graves accidents de la route occasionnant au total 02 tués et 13 blessés.

Face à cette situation, le Ministre des Transports présente ses condoléances aux familles des victimes décédées et ses vœux de prompt rétablissement aux blessés.

Le Ministre informe par ailleurs l'opinion nationale que dans le cadre de l'application des sanctions, les dispositions suivantes ont été prises :

-5 des 6 conducteurs impliqués dans ces accidents ont été interpellés par la police nationale et seront mis à la disposition de la justice dès le lundi 29 avril 2024. Le 6^{ème} conducteur en fuite est recherché.

-Une enquête est ouverte sur l'état des véhicules ainsi que leurs contrôles techniques pour, au besoin, situer la responsabilité des structures ayant délivré des attestations de contrôle technique aux véhicules impliqués dans les trois accidents. Les responsables de deux structures de contrôles techniques automobiles ont été invités à se présenter dès demain à la préfecture de police d'Abidjan accompagnés des agents commis aux contrôles des véhicules impliqués.

Par ailleurs, le Fonds de Garantie Automobile a été saisi à l'effet de prendre les dispositions nécessaires pour une meilleure prise en charge des blessés.

C'est le lieu d'inviter les populations, les usagers de la route en particulier, à s'abstenir d'emprunter les véhicules vétustes ou en mauvais état.

Fait à Abidjan, le 27 avril 2024

Le Ministre des Transports

Amadou KONE